

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 50 (1921)

**Heft:** 4

**Artikel:** La lecture populaire et les bibliothèques scolaires [suite]

**Autor:** Coquoz, E.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039149>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

2<sup>o</sup> L'examen lui-même, — et c'est sur ce point-là que portera principalement la réforme à envisager, — doit subir des modifications dans son organisation traditionnelle, de manière à faire mieux appel à toutes les forces enfantines et à toutes les facultés, à ne laisser attribuer aucun succès ni insuccès aux caprices du hasard, mais à encourager toutes les heureuses initiatives du maître et de son école.

(A suivre.)

F. BARBEY.

---

## La lecture populaire et les bibliothèques scolaires

(Suite.)

---

Nous passons au troisième point de notre exposé. Dire que la lecture populaire s'impose sur le terrain religieux et moral, ce n'est pas assez dire. Il faut ajouter aussitôt qu'elle s'impose encore dans le domaine de l'intelligence. C'est ce que nous allons essayer de démontrer.

### 3. Nécessité intellectuelle.

Sous ce rapport, l'absence de lecture produit une lacune qui a des conséquences graves dans la vie. Il en est de l'intelligence comme des autres facultés de l'homme : si on ne la cultive pas, elle dépérit. Voyez pour le corps ! Qu'arriverait-il si vous ne lui donniez aucun aliment ? Non seulement il ne se développerait pas, mais il périrait à bref délai. La lecture est un des moyens les plus à la portée de procurer à notre intelligence l'aliment dont elle a besoin pour vivre et se développer. Celui qui ne lit pas, loin de la développer, l'appauvrit de jour en jour. Le peu qu'il a appris à l'école, dans son enfance, il l'oublie et il en vient vite à ignorer les choses les plus élémentaires. Il est étranger à ce qui se passe dans le monde et même dans son entourage.

D'ailleurs, aujourd'hui, la lecture est devenue pour tous un second aliment aussi indispensable que la nourriture du corps. Les personnes qui ne lisent pas deviennent de plus en plus rares. Tout le monde lit maintenant parce que tout le monde a appris à lire.

« La lecture suivie, sérieuse, prolongée, dit M. de Montenach, s'est répandue dans les milieux populaires, et on serait bien étonné souvent en voyant de quelles brochures et de quels ouvrages savants certaines familles d'artisans et d'ouvriers font aujourd'hui leur pâture, qui se seraient, il y a cinquante ans, contentés d'un modeste almanach. »

Il y a donc un besoin général de lecture. Ce besoin répond, non seulement à une loi psychologique, mais il répond directement à cet instinct de l'harmonie qui fait que l'homme s'adapte spontanément

aux circonstances, aux contingences de la vie. Lorsqu'on considère l'universalité de ce besoin de lecture, l'on se trouve amené à en rattacher l'origine, pour une bonne part, aux modifications qui se sont produites dans la société, tant au point de vue intellectuel, qu'au point de vue de la civilisation en général. Le monde progresse. Les merveilleuses applications de la vapeur et surtout de l'électricité ont imprimé à la vie intellectuelle, spécialement, un surcroît d'activité qui rend nécessaire une instruction plus étendue.

Les acquisitions de la science moderne sont si vastes et continuent à s'étendre encore. Et il est impossible de réaliser un système d'instruction intégrale comprenant toutes les données essentielles nécessaires à la vie. Déjà nos écoles primaires ont des programmes surchargés. La mémoire de nos jeunes élèves est encombrée de matières mal assimilées. Impossible donc de demander davantage à l'école ! Aussi, nos enfants, au sortir de l'école, se trouvent-ils dans la nécessité de compléter *eux-mêmes* leur instruction.

Le machinisme, pour prendre un exemple dans la vie industrielle, a tellement progressé que l'ouvrier à l'esprit inculte, l'employé ignorant, ne trouveront très prochainement plus de place nulle part. La machine compliquée, l'organisation perfectionnée des travaux industriels et même agricoles exigent une bonne instruction. L'homme à l'esprit bien éduqué peut seul prétendre à quelque avantage social ou économique de la vie moderne.

L'homme éprouve donc le besoin de se monter rapidement au diapason de la vie actuelle. Il s'est adressé au livre comme le moyen le plus prompt et à la fois le plus facile qu'il puisse avoir sous la main. Il est donc à la portée de chacun de se compléter et de se perfectionner en lisant.

Cependant l'abus de la lecture est tout proche de l'usage. Le temps à consacrer à la lecture doit être toujours en rapport avec les exigences de la profession et de ses devoirs d'état. Ce n'est pas tant l'abondance des lectures qu'il faut considérer, mais la façon dont ces lectures sont faites. Une lecture superficielle est un gaspillage de temps et contribue certainement au désarroi mental dont nous souffrons. Une lecture, pour être fructueuse, demande du temps, beaucoup de calme et une attention paisible, patiente, soutenue.

Nous savons que l'on peut abuser de la lecture de deux manières : en épargnant son esprit sur des lectures trop nombreuses et en lisant de mauvais livres. Nous laissons de côté la question des mauvaises lectures, car ce n'est pas notre sujet. Mais, nous faisons toutefois remarquer que si l'enfant a le goût de la bonne lecture, s'il a appris à bien lire, il saura faire de lui-même un choix judicieux de lectures. Quand un élève a bien compris l'utilité de la lecture, il est déjà lui-même meilleur juge et il donnera tout naturellement la préférence à un nombre restreint de livres, à ceux qui lui sont utiles.

Il importe donc que nous donnions à notre jeunesse le « viatique

du bon goût » afin de l'amener à bien choisir ses lectures et à se montrer de plus en plus exigeante quant à leurs qualités. Une bibliothèque scolaire bien constituée contribuerait, nous en sommes persuadé, à la formation de ce bon goût et apporterait un appoint très appréciable au perfectionnement intellectuel de nos jeunes gens.

Nous terminerons notre étude sur la lecture par quelques considérations d'ordre pratique qui nous ont été suggérées par notre modeste expérience. C'est à notre idée un problème très complexe que celui de la lecture populaire ; quelle qu'en soit la solution, il en peut résulter et du bien et du mal. Nous en dirons un mot dans notre prochain article.

(A suivre.)

E. Coquoz.

## Encore la surcharge des programmes

Nos programmes sont surchargés ; c'est un fait acquis puisqu'on l'a crié sur tous les toits, répété jusqu'au sein de notre sénat fribourgeois. Aussi, pourquoi notre Commission du programme s'avise-t-elle d'élaborer un plan d'étude qui exige treize pages d'impression ? Que ne s'est-elle contentée de quatre pages ? elle aurait économisé bien de l'encre, attiré sur les maîtres et les autorités scolaires moins de critique : c'est elle, la coupable !

Que l'on fasse donc cette répartition bisannuelle ou trisannuelle des matières du programme une fois pour toutes. Les grincheux déverseront toute leur bile, puis ce sera fini ; ce ne sera pas à recommencer chaque printemps. La dite Commission n'aura qu'à indiquer par un numéro d'ordre le programme à parcourir chaque année.

En fait de programme, qu'en est-il dans la réalité ? Est-ce qu'un jour d'examen un instituteur a jamais essuyé un reproche pour ne pas avoir absous le programme, pour ne pas avoir étudié tel chapitre de lecture, de l'histoire suisse ?

Nos dévoués inspecteurs sont en majeure partie d'anciens instituteurs ; ils connaissent les principes pédagogiques : Peu, mais bien, vaut mieux que beaucoup et mal. — Appréciez votre enseignement à l'intelligence de vos enfants. — Allez du connu à l'inconnu, etc. Ces principes prévaudront toujours contre tout programme trop copieux.

Mais comment nous est donc arrivée cette surcharge ou prétendue surcharge des programmes ?

Reportons-nous quelque quarante ans en arrière. Notre canton est au bas de l'échelle parmi les Etats confédérés. (Les programmes n'étaient pourtant pas trop chargés, alors.) Nous étions l'objet des critiques intentionnellement malveillantes de nos compatriotes. Cela ne pouvait durer : notre honneur en souffrait trop. Nos hommes